



2025

Fédération Française de Baseball & Softball

2025

N2

PROCES VERBAUX

Mars Avril 2025

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Bureau fédéral du 11 mars 2025
en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Aurélie BACELON, Christelle BONAVITA, Chiara ENRIONETHORRAND, Julie FOUACE, Damien GUIONIE, Baptiste IZOULET, Didier SEMINET.

Membres invités : Frederic KERBECHÉ, Sylvain PONGE.

À 19h35, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

I. Ouverture, Actualités

Le président souhaite la bienvenue aux membres de Bureau fédéral.

II. Appel du club 094004 - A.S Brévannes Caribous

Le Bureau fédéral, après débat, décide de refuser l'entente masculine Softball Limeil /Brévannes - Nantes pour le championnat régional IDF, suivant la décision prise en ce sens par la ligue Ile de France.

III. Assemblée générale 2025

Le Bureau fédéral arrête les droits de vote, mis à jour de l'affiliation prononcée par le Comité directeur du 25 février 2025, dont disposeraient les clubs affiliés dans l'hypothèse d'une seconde assemblée générale le 29 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h00.

**Assemblée générale du 15 mars 2025
en présentiel à Paris**

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mars, à dix heures trente minutes, les membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis, sur convocation du Président, dans les locaux du Lycée Montaigne de Paris, 17 rue Auguste Comte - 75006 Paris.

Après avoir accueilli les participants à cette assemblée générale ordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à dix heures et quarante minutes et rappelle que l'assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constat du quorum,
2. Allocution d'ouverture du Président,
3. Ratification des procès-verbaux des assemblées générales précédentes :
 - Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024,
 - Assemblée générale électorale du 23 novembre 2024,
4. Présentation des rapports d'activité :
 - Rapport moral,
 - Rapport financier,
 - Rapport de la direction technique nationale,
5. Présentation du rapport des Commissaires aux comptes et approbation, s'il y a lieu, des conventions réglementées,
6. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, affectation du résultat et quitus,
7. Fixation du montant des cotisations et droits divers 2026,
8. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2025,
9. Modification du règlement intérieur et du règlement financier, le cas échéant,
10. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses,
11. Allocution de clôture du Président.

I. Constat du quorum

Le décompte des voix dont dispose théoriquement l'assemblée fait ressortir un total de 178 clubs représentant 816 voix acquises. 35 clubs représentant 181 voix étant présents ou représentés lors de cette assemblée et pouvant prétendre prendre part au scrutin, il est constaté que les conditions de quorum ne sont pas remplies et qu'en conséquence l'assemblée ne peut pas valablement délibérer.

Le Président SEMINET déclare alors que, conformément à la décision du Comité directeur lors de sa réunion du 25 février 2025, une seconde assemblée générale est convoquée le samedi 29 mars 2025 à dix heures trente, au siège de la Fédération française de Volley, 4 rue des Sarrazins - 94600 Créteil, sur le même ordre du jour et sans condition de quorum.

**Comité directeur du 24 mars 2025
Consultation écrite**

Le vote a été ouvert du jeudi 20 mars 2025 à 11h23 au lundi 24 mars 2025 à 14h, via l'application Balotilo.

Membres ayant participé au vote (19) : Isabel BERTRAND, Vincent BIDAUT, Victoria BITEUR, Christelle BONAVITA, Chiara ENRIONETHORRAND, Julie FOUACE, Damien GUIONIE, Flavien HASSLAUER, Baptiste IZOULET, Soazik KLEIN, Thomas MASSE, Ludovic MEILLIER, Laetitia ODIN, Pablo OSSANDON, Sylvain PONGE, Fouzia SAIDI, Didier SEMINET, Nadège SINOQUET, Marc WILLIAMSON.

Membres n'ayant pas participé au vote (5) : Aurélie BACELON, Marie-Christine BINOT, François BONNET, Frederic KERBECHÉ, Charlene SALZBORN.

I. CommissionsCFJR

Le Comité directeur se prononce favorablement sur les textes préparés par la Commission fédérale juridique et réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés :

- Règlements particuliers des compétitions 2025 : Challenge de France Baseball, Challenge de France féminin Softball et Challenge de France masculin Softball.
- Modifications des règlements particuliers des compétitions 2025 : Coupe de France 18U, Championnat de France 15U, Interligues 15U.

Résultats des votes :

CFJR - règlement particulier du Challenge de France Baseball 2025

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 18

Non : 0

Ne se prononce pas : 1

CFJR - règlement particulier du Challenge de France féminin Softball 2025

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 19

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

CFJR - règlement particulier du Challenge de France masculin Softball 2025

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 19

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

CFJR - règlement particulier de la Coupe de France de Baseball 18U

2025
Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 19
Non : 0
Ne se prononce pas : 0
CFJR - règlement particulier du championnat de France de Baseball 15U 2025
Le « oui » (89%) l'emporte sur le « non » (11%).
Nombres de voix :
Oui : 16
Non : 2
Ne se prononce pas : 1
CFJR - règlement particulier des Interligues de Baseball 15U 2025
Le « oui » (94%) l'emporte sur le « non » (6%).
Nombres de voix :
Oui : 17
Non : 1
Ne se prononce pas : 1

La Commission fédérale juridique et réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité directeur en reprenant in extenso les textes votés et les modifications apportées en séance, s'il y a lieu.

II. Vie fédérale

Consultation Equipementier et Habilleur
Le Comité directeur valide le lancement des appels à concurrence Equipementier et Habilleur sur la base des dossiers de consultation préparés par la CFJR en collaboration avec la DTN et le siège fédéral.

Résultat des votes :
Vie fédérale - appel à concurrence Equipementier
Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 19
Non : 0
Ne se prononce pas : 0
Vie fédérale - appel à concurrence Habilleur
Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 17
Non : 0
Ne se prononce pas : 2

Contrat de sponsoring Pacific Industrial Co. Ltd.
Le Comité directeur valide le contrat de sponsoring avec Pacific Industrial Co. Ltd portant sur la Superleague féminine de Softball 2025.

Résultat des votes :
Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 18
Non : 0
Ne se prononce pas : 1

Contrat de publicité 417 Feet
Le Comité directeur valide le renouvellement du contrat de publicité avec 417Feet portant sur la diffusion d'une annonce publicitaire sur le site Internet de la Fédération contre paiement d'une redevance (saison 2025, renouvelable par nouveau contrat).

Résultat des votes :
Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 19
Non : 0
Ne se prononce pas : 0

Assemblée générale du 29 mars 2025 en présentiel à Créteil

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf mars, à dix heures trente minutes, les membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis, sur convocation du Président, dans les locaux dans les locaux de la Fédération Française de Volley, 4 rue des Sarrazins, 94600 Créteil. Après avoir accueilli les participants à cette assemblée générale ordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à dix heures et quarante minutes et rappelle que l'assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constat du quorum,
2. Allocution d'ouverture du Président,

3. Ratification des procès-verbaux des assemblées générales précédentes :
 - Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024,
 - Assemblée générale élective du 23 novembre 2024,
4. Présentation des rapports d'activité :
 - Rapport moral,
 - Rapport financier,
 - Rapport de la direction technique nationale,
5. Présentation du rapport des Commissaires aux comptes et approbation, s'il y a lieu, des conventions règlementées,
6. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, affectation du résultat et quitus,
7. Fixation du montant des cotisations et droits divers 2026,
8. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2025,
9. Modification du règlement intérieur et du règlement financier, le cas échéant,
10. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses,
12. Allocution de clôture du Président.

I. Constat du quorum

Le décompte des voix dont dispose théoriquement l'assemblée fait ressortir un total de 178 clubs représentant 816 voix acquises. Il est rappelé que la présente Assemblée étant réunie sur seconde convocation, aucun quorum n'est requis.

II. Rapport d'activité du Comité Directeur

• Rapport moral
Le Président SEMINET donne lecture de son rapport moral.

• Rapport de la Direction Technique Nationale
Le Directeur Technique National Stephen LESFARGUES donne lecture de son rapport.

• Rapport financier
Le Secrétaire Général GUONIE donne lecture des résultats de l'exercice comptable 2024.

III. Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes Djamel ZAHRI, associé chez RSM France, donne lecture de ses rapports sur les comptes de l'exercice 2024 et l'absence de conventions règlementées déclarées sur cette période.

IV. Ratifications du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2024

Participation	Votants	Voix	
Nombre d'émargements	34	182	
Taux de participation	19,10%	22,30%	
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024 ? (Choix unique)	Oui	165	100%
	Non	0	0%
	Abst.	17	n/a

L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024.

V. Ratifications du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 novembre 2024

Participation	Votants	Voix	
Nombre d'émargements	34	182	
Taux de participation	19,10%	22,30%	
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2024 ? (Choix unique)	Oui	159	100%
	Non	0	0%
	Abst.	23	n/a

L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2024.

VI. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Participation	Votants	Voix	
Nombre d'émargements	34	182	
Taux de participation	19,10%	22,30%	
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ? (Choix unique)	Oui	182	100%
	Non	0	0%
	Abst.	0	n/a

L'assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été arrêtés par le Comité Directeur. Ces comptes font apparaître un total de recettes de 1 754 297€, un total de dépenses de 1 623 044€, soit un bénéfice de 131 253€ dont un résultat d'exploitation de 129 954€ et un résultat exceptionnel de 0€.

VII. Affectation en totalité du résultat 2024 au compte de report à nouveau

Participation	Votants		Voix
Nombre d'émargements	34		182
Taux de participation	19,10%		22,30%
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous l'affectation en totalité du résultat 2024 au compte de report à nouveau ? (choix unique)	Oui	182	100%
	Non	0	0%
	Abst.	0	n/a

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau, celui-ci s'élevant désormais à +119 283€.

VIII. Quitus aux membres du Comité Directeur de la gestion de l'exercice 2024

Participation	Votants		Voix
Nombre d'émargements	34		182
Taux de participation	19,10%		22,30%
Question	Réponse	Voix obtenues	
Donnez-vous quitus aux membres du Comité Directeur de la gestion de l'exercice 2024 ? (choix unique)	Oui	182	100%
	Non	0	0%
	Abst.	0	n/a

L'Assemblée générale donne quitus aux membres du Comité directeur de la gestion de l'exercice écoulé.

IX. Approbation de la circulaire financière 2026 fixant le montant des cotisations et licences pour la saison

Participation	Votants		Voix
Nombre d'émargements	34		182
Taux de participation	19,10%		22,30%
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous la circulaire financière 2026 fixant le montant des cotisations et licences pour la saison 2026 ? (choix unique)	Oui	45	25,22%
	Non	130	74,28%
	Abst.	7	n/a

L'Assemblée générale n'approuve pas la circulaire financière 2026, maintenant donc inchangé le montant des cotisations et licences pour la saison 2026.

X. Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2025

Participation	Votants		Voix
Nombre d'émargements	34		182
Taux de participation	19,10%		22,30%
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 ? (choix unique)	Oui	170	100%
	Non	0	0%
	Abst.	12	n/a

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 qui fait apparaître un total de dépenses de 1 873 878 € et un total de recettes de 1 874 218 €.

XI. Approbation de la modification du règlement intérieur de forme

Participation	Votants		Voix
Nombre d'émargements	34		182
Taux de participation	19,10%		22,30%
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous ma modification intérieure de forme ? (choix unique)	Oui	170	100%
	Non	0	0%
	Abst.	12	n/a

L'Assemblée générale approuve la modification du règlement intérieur de forme : Intégration dans le corps du texte des dispositions devenues applicables à compter du premier renouvellement des membres des instances dirigeantes de la Fédération postérieur au 1er janvier 2024, suite à l'assemblée générale électorale du 23 novembre 2024, avec suppression des précisions de prise d'effet ultérieure devenues sans objet (articles 29, 61 et 74).

XII. Approbation de la modification du règlement intérieur relative à la présidence du Comité Fédéral d'Éthique

Participation	Votants		Voix
Nombre d'émargements	34		182
Taux de participation	19,10%		22,30%
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous la modification du règlement intérieur relative à la présidence du Comité Fédéral d'Éthique ? (choix unique)	Oui	170	100%
	Non	0	0%
	Abst.	12	n/a

L'Assemblée générale approuve la modification du règlement intérieur ayant pour objet l'ajout de la possibilité pour les membres du Comité fédéral d'éthique de désigner deux co-présidents, une femme et un homme, à la présidence du Comité.

XIII. Approbation de la modification du règlement financier relative à la validation des engagements financiers a priori et des mises à jour à la marge

Participation	Votants		Voix
Nombre d'émargements	34		182
Taux de participation	19,10%		22,30%
Question	Réponse	Voix obtenues	
Approuvez-vous la modification du règlement financier relative à la validation des engagements financiers a priori et des mises à jour à la marge ? (choix unique)	Oui	170	100%
	Non	0	0%
	Abst.	12	n/a

L'Assemblée générale approuve la modification du règlement financier intégrant une validation des engagements de dépenses a priori et mises à jour opérationnelles à la marge.

XIV. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

Aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 24.6 du règlement intérieur fédéral.

Bureau fédéral du 10 avril 2025 en téléconférence

Membres ayant participé à la réunion (8) : Aurélie BACELON, Christelle BONAVIDA, Chiara ENRIONETHORRAND, Julie FOUACE, Damien GUIONIE, Flavien Hasslauer, Baptiste IZOULET, Didier SEMINET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, Sylvain PONGE.

À 20h05, il est constaté la présence de 8 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

Ouverture, Actualités

Le président souhaite la bienvenue aux membres de Bureau fédéral

Appel du club 077006 - TEMPLIERS DE SÉNART

Le Bureau fédéral, après avoir pris connaissance de l'avis de la CFJR, décide de confirmer la décision de la CFS émise dans le PV 5 conformément à l'article 13.3 du règlement particulier de la D1 Baseball. Le Bureau fédéral estimant également que de multiples rappels sur cette règle ont été fait par la CFS lors des précédentes saisons, lors des réunions d'information d'avant saison et lors des réunions d'informations relative au module compétition et à la feuille de match électronique de sorte que cette règle ne puisse être ignorée par aucun clubs.

Le Bureau Fédéral approuve les PV 5 et 6 de la CFS.

SuperLeague 2025

Le Bureau fédéral désigne le club de St Raphaël pour recevoir la 2e journée de SuperLeague Softball qui se tiendra le 13.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h20.

Comité directeur du 25 avril 2025 en téléconférence

Le vote a été ouvert du jeudi 20 mars 2025 à 11h23 au lundi 24 mars 2025 à 14h, via l'application Balotilo.

Membres ayant participé au vote (21) : Aurélie BACELON, Isabel BERTRAND, Vincent BIDAUT, Victoria BITEUR, Christelle BONAVIDA, François BONNET, Chiara ENRIONE-THORRAND, Julie FOUACE, Damien GUIONIE, Frederic KERBECHÉ, Flavien HASSLAUER, Baptiste IZOULET, Soazik KLEIN, Ludovic MEILLIER, Laetitia ODIN, Pablo OSSANDON, Sylvain PONGE, Charlene SALZBORN, Didier SEMINET, Marc WILLIAMSON.

Membres n'ayant pas participé au vote (2) : Nadège SINOQUET, Fouzia SAIDI,

I. Ouverture, Actualités

Le Comité Directeur acte la démission de M. Thomas Massé de son poste au Comité Directeur de la FFBS. (Courier en date du 10 avril 2025.)

Conformément à l'article 36.3 des Statuts de la FFBS, le prochain nom sur la liste élu le 23 novembre 2024, M. FROMENT Stéphane (Anglet) intègre donc le Comité Directeur de la Fédération.

II. Vie Fédérale

Approuvez-vous l'affiliation définitive du club 034014 - Les Charrettes, sis 3 rue de l'Occitanie 34830 Clapiers et présidé par M. Lucas DEDIEU ? (Affiliation provisoire du BF du 23 Janvier 2025)

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

III. Commissions

CFSS

CFSS - Approuvez-vous le PV 2025-2 de la CFSS

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 19

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

CFJ

CFJ - Approuvez-vous le Pv 4 de la CFJ ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 19

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

CFJ - Approuvez-vous le Pv 5 de la CFJ ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 19

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

CFJ - Approuvez-vous le lancement des appel à candidature de la CFJeunes pour le calendrier 2026 (issu du PV5) ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas :

CFS

CFS - Approuvez-vous le Pv 3 de la CFS ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

CFS - Approuvez-vous le Pv 4 de la CFS ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

CFS - Approuvez-vous le Pv 5 de la CFS ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

CFS- Approuvez-vous la candidature de Limeil-Brevannes pour l'open de France Softball Slowpitch (seul candidat) ?

Le « oui » (95%) l'emporte sur le « non » (5%).

Nombres de voix :

Oui : 19

Non : 1

Ne se prononce pas : 1

CFS- Au vu des dossiers présenté dans le drive, pour quel club votez-vous pour organiser l'Open de France Féminin de Baseball ?

recommandation de la CFS (voir note dans le drive) : 1-St Lô ; 2-Montigny-Chartres ; 3- La Rochelle

Nombres de voix :

Saint-Lô : 13 voix

La Rochelle : 3 voix

Montigny-Chartres : 2

Bulletins blancs : 3

CFS- Approuvez-vous le lancement des appels à candidature de la CFS pour le calendrier 2026 ?

Challenge de France Masculin Softball -> 1er mai - 3 mai 2026

Challenge de France Baseball -> 14 mai - 17 mai 2026

Challenge de France féminin Softball -> 23 mai-25 mai 2026

Open de France Féminin Baseball -> 11 juillet-14 juillet 2026

Open de France Softball Slowpitch -> 4juillet -5 Juillet 2026

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0